

Il y eut lieu de penser qu'il s'agissait, dans ce cas, d'une grossesse extra-utérine. L'état des organes génitaux externes avait permis de le supposer; mais l'absence de renseignements antérieurs dut laisser quelques doutes.

Les exemples de kystes de l'ovaire contenant des cheveux et des dents, sont très-nombreux. Meckel a réuni les principaux dans un Mémoire publié en 1819 (1). Je reviendrai sur ce sujet en parlant des maladies des ovaires.

b. — Augmentation relative au nombre des organes. — Cette augmentation n'est pas réelle lorsqu'il n'y a qu'une division d'organe, ou une cloison séparant une cavité en deux loges. Elle est positive quand les autres parties conservent leur intégrité. Elle se remarque surtout parmi les organes multiples et disposés en séries, comme les dents, les vertèbres (2), les côtes, les doigts.

Les exemples de doigts surnuméraires sont nombreux (3).

Les muscles peuvent aussi être répétés. Les artères, les veines, présentent fréquemment des anomalies du même genre: ce sont surtout les petites divisions; mais les gros troncs n'en sont pas exempts (4).

On cite des exemples de cœurs doubles, de testicules surnuméraires; mais ces faits ne sont pas parfaitement authentiques.

Ceux de mamelles multiples (5), de matrices ou de vessies doubles (6), de reins répétés, sont moins rares et mieux constatés.

Nous avons vu précédemment la multiplication monstrueuse ne se manifester au dehors que par des additions très-limitées,

(1) *Journal complémentaire*, t. IV, p. 122.

(2) Voyez la description d'une anomalie par augmentation du nombre des vert. cervic.; par Dubrueil, prof. à la Fac. de Montp. (*Gazette méd.*, 1849, p. 871.)

(3) J'ai soigné à l'hôpital un homme qui avait un doigt surnuméraire à chaque main et au pied gauche. Son père offrait une anomalie pareille.

(4) Voyez un exemple d'aorte double; *Union médicale*, t. I, p. 406.

(5) Percy; *Journal de Corvisart*, t. IX, p. 379.

(6) Juetting; *De ventriculi et vesicæ urinariæ duplicitate*. Berolini, 1838.

telles qu'un fragment de tête, de membre, etc. Est-ce qu'un ou plusieurs doigts surnuméraires (1) prouveraient également la primitive coexistence de deux individus? Mais ces augmentations partielles de nombre peuvent être héréditaires; donc, elles appartiennent essentiellement à l'individu qui les porte.

En est-il de même des cas si bizarres d'hermaphrodisme, présentant, sur le même sujet, la réunion des organes des deux sexes? ou y aurait-il eu fusion de deux individus? Je n'aborderai même pas cette discussion, qui appelle de nouvelles lumières. Je me bornerai à dire, comme fait d'augmentation du nombre des organes, qu'on a vu une matrice et une trompe utérine surajoutées à des organes mâles; et réciproquement, des testicules, des canaux déférents, une prostate, avec des organes femelles, etc. (2).

(b). — Lésions congénitales constituées par une diminution de nombre.

Les diminutions de nombre, *agénèses* de Breschet, portent sur un grand nombre de parties, ou sur des organes importants, ou sur des parties secondaires.

1° Le degré extrême résulte de l'absence du fœtus lui-même, alors que ses enveloppes et le placenta se sont conservés et forment ces masses qu'on appelle mûles.

2° Un degré moins avancé est constitué par les parasites qu'on trouve dans l'ovaire ou l'utérus. Au lieu d'un fœtus, on ne rencontre que des cheveux, des fragments d'os, des dents. Y a-t-il eu, dans ces cas, d'abord formation normale et complète du fœtus, puis destruction partielle et dissolution des organes morts? ou bien cette absence monstrueuse d'un si grand nombre d'organes, était-elle primitive elle-même, et les fragments embryonnaires étaient-ils réellement les effets d'une formation anormale? Cette dernière

(1) Le docteur Jos. Hell a donné une Notice et la figure d'un jeune paysan, âgé de 15 ans, ayant sept orteils à chaque pied; en outre, la tête petite, le ventre gros, les avant-bras et les jambes volumineux et difformes. (*De concretionibus digitorum*. Laudishti, 1820.)

(2) Voyez Isid. Geoffroy Saint-Hilaire; *Embranchement des hermaphrodites*, t. II, p. 30.

opinion est soutenue par M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire (1). L'époque où ces arrêts de formation, où ces destructions supposées ont pu s'effectuer, est trop voisine de l'origine même du développement organique, pour que l'observation directe puisse intervenir et apporter des renseignements positifs.

3° Une monstruosité moins complète, mais encore bien informe, est caractérisée par une sorte de bourse ou de poche ovoïde, évidemment cutanée, car sa surface est hérissée de poils, contenant intérieurement du tissu cellulaire, de la graisse, quelques branches vasculaires, et offrant un cordon ombilical. Tels sont les caractères des *anidiens* ou monstres *amorphes*. On peut y rencontrer des rudiments osseux, comme dans un cas publié par M. Ehrmann (2).

4° Les *acéphales* ont des éléments nombreux de plus; ils ont des viscères digestifs, urinaires et sexuels; mais les capsules surrénales font défaut. Le cœur n'est pas toujours entièrement absent (3), quoiqu'en ait dit Béclard. Les poumons existent à peine, mais la tête manque complètement. Quelquefois, les membres supérieurs manquent aussi, ou, s'ils existent, ainsi que les inférieurs, ils sont rudimentaires, imparfaits, vicieusement contournés (4).

5° Une famille très-voisine de la précédente, est celle des *paracéphaliens*. La tête apparaît sous l'aspect d'un tronçon. Quelquefois elle porte une espèce de cerveau, une apparence d'orbites, d'oreilles, une bouche, une langue; les organes circulatoires, digestifs, sexuels, offrent de nombreuses imperfections. Les membres thoraciques manquent souvent (5).

(1) T. II, p. 545.

(2) Répertoire d'Anatomie de Breschet, t. IV, p. 1. — Le docteur Ignat. Hayn a donné la description et la figure du produit de la conception fourni par une chèvre et constitué par un membre inférieur muni de ses vaisseaux et enveloppé d'une peau épaisse et chargée de poils. (*Monstri unicum pedem referentis descriptio anatomica*. Berolini, 1824.)

(3) Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, t. II, p. 507.

(4) Dans un cas rapporté et représenté par Kalck, les pieds étaient les parties les moins difformes. (*Monstri acephali humani expos. anat.* Berolini, 1825.)

(5) A cette variété se rapporte un exemple donné par Gust. Lieber; (*Monstri mole speciem præ se ferentis descriptio anatomica*. Berolini, 1831. — Un autre cas est décrit par le docteur Embleton, dans le *Medical Times*, t. V, p. 21.

6° L'absence complète de la moelle épinière et de l'encéphale, malgré l'existence d'un rachis et d'une tête, il est vrai très-imparfaite, constitue le genre *anencéphale*, qu'il vaudrait mieux appeler *amyélencéphale*.

7° Si la moelle existe à partir de la région cervicale, la monstruosité prend le nom de *déréncéphale*.

8° L'avortement d'un membre ou d'un fragment de membre produit l'*ectromélie* (1).

9° La privation des organes génitaux constitue le genre *agène* ou *agénosome*.

10° Il est d'autres lésions congéniales par défaut, plus ou moins circonscrites ou diversement combinées entre elles. Telles sont l'absence des parties centrales de la tête, des parois crâniennes, thoraciques ou abdominales. Le manque de ces dernières donne lieu à l'éventration, qui caractérise la famille des *célosomiens* (2).

Les organes doubles ou multiples, ou divisés en plusieurs parties, peuvent présenter une réduction, soit de leur nombre total, soit de celui de leurs parties. Un doigt, un rein, une mamelle, un lobe pulmonaire, manquent parfois.

L'absence d'une cloison, d'un vaisseau, d'un muscle, d'un tendon, d'un os, surtout quand plusieurs de ces parties sont disposées en séries, forme des lésions diverses assez fréquentes et d'une importance secondaire.

B. — Lésions congénitales relatives au volume des organes.

Le volume est augmenté ou diminué.

a. — Augmentation de volume. — L'augmentation de volume des divers organes peut être générale, uniforme, régulière.

(1) Celle-ci peut être presque complète, les quatre membres ne formant que de très-courts appendices. Tel est l'exemple consigné dans la Thèse de Ch. Mueller; (*Monstri humani rarissimi descriptio*. Halis-Saxonum, 1831. — L'absence d'un membre peut être totale. Louis Serlo a décrit un ectromèle privé entièrement du membre supérieur gauche. (*Monstrorum extremitatibus carentium exempla tria*. Berolini, 1826.)

(2) Saxtorph; *De fœtu aperto abdomine, visceribusque abdominalibus solo peritonæo tectis*